

LE PRESIDENT

Reçu le 18/01/2023
 Sous le n° 017/2023
 Transmis à
 Date de réception
 Classement



Bujumbura, le 17/01/2023

130/PAN/045/2023

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

Son Excellence Monsieur le Président de la République du Burundi, avec les assurances de Notre plus haute considération.

Au Très Honorable Président du Sénat
 à
GITEGA.

Très Honorable Président,

Conformément à l'article 196 de la Constitution de la République du Burundi, Nous avons l'honneur de vous transmettre les projets de lois suivants :

1. le projet de loi n°1/... du .../.../2023 portant modification de la loi n°1/004 du 9 juillet 1996 portant organisation et fonctionnement du notariat ainsi que le statut de notaire ;
2. le projet de loi n°1/... du .../.../2023 portant ratification par la République du Burundi de l'accord entre le Gouvernement de la République du Burundi et le Gouvernement de la République d'Indonésie sur l'exemption de visa pour les détenteurs des passeports diplomatiques et de service tel qu'adopté par l'Assemblée nationale respectivement en date du 12 et 13 janvier 2023.

Vous trouverez, en annexe, les amendements y relatifs ainsi que l'instrument de ratification sur les deux projets de lois ci-haut mentionnés.

Vous en souhaitant bonne réception, Nous vous prions d'agréer, Très Honorable Président, les assurances de Notre très haute considération.

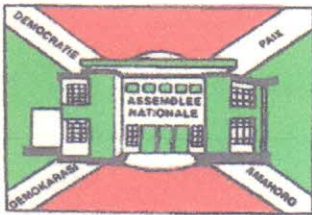
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE

Très Honorable Gelase Daniel NDABIRABÉ

C.P.I à :

- Son Excellence Monsieur le Vice-Président de la République ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Ministre de la République ;

à
BUJUMBURA.



LE PRESIDENT



Bujumbura, le 17/1/2023

130/PAN/045/2023

AMENDEMENTS ADOPTES PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE LORS DE L'ANALYSE ET DE L'ADOPTION DU PROJET DE LOI N°1/... DU .../.../2023 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°1/004 DU 9 JUILLET 1996 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU NOTARIAT AINSI QUE LE STATUT DE NOTAIRE

Lors de l'analyse du projet de loi susmentionné, les amendements suivants ont été adoptés par l'Assemblée nationale :

1 .Amendements de forme

N°	Matière amendée	Amendement	Motivation
1	Au niveau des visas, 3 ^{ème} visa devenu 4	- Insérer « la » entre les mots « Vu » et « loi » ; - Ecrire « août » au lieu de « aout »	Corriger une erreur de saisie
2	CHAPITRE PREMIER	Ecrire « CHAPITRE I » au lieu de « CHAPITRE PREMIER »	Harmonie du texte
3	Article 1	Ecrire « article 1 » au lieu de « article 1^{er} »	Harmonie du texte
4	Au niveau des articles 1 et 2	Après les groupes de mots « Article 1 » et « Article 2 », supprimer « les points »	Harmonie du texte
5	Article 2, au niveau des définitions -acte notarié -authentification, certification et légalisation -circonscription notariale	-Mettre l'article indéfini « un » entre « la virgule » et le mot « acte » -Remplacer le « point » par le « point-virgule » à la fin de chaque définition et de chaque énumération sauf la dernière - Remplacer « les doubles points » par « une virgule » après le groupe de mots à définir	Harmonie du texte Harmonie du texte Idem

(Handwritten signature)

		-Commencer le contenu de la définition par l'article indéfini « un »	Harmonie du texte
		-Enlever le gras sur le contenu de la définition	Idem
6	Article 3, alinéa 3, point 3	Mettre le déterminant « de », qui précède le mot « copies », au pluriel	Corriger une erreur grammaticale
7	Au niveau de tout le texte	-Commencer les énumérations par des lettres minuscules - Enlever le gras sur le contenu de tous les articles - Ecrire le mot « Ministre » avec « m » minuscule - Ecrire le mot « Ministère » avec « m » minuscule	Abus de majuscules Harmonie du texte Abus de majuscules
8	CHAPITRE II. section 2	Supprimer le « s » sur le mot « professionnels »	Correction d'une erreur grammaticale
9	Article 9, point 10, 1 ^{ère} ligne	Supprimer l'espacement qui se trouve au début de la première ligne	Meilleure présentation
10	Article 18, alinéa 1, 2 ^{ème} ligne Alinéa 2, 3 ^{ème} ligne	Supprimer le groupe de mot « la cour » Commencer la dernière phrase avec un article indéfini « Une » avant le mot « Copie » - Ecrire « Copie » avec « c » minuscule	Eviter la répétition Meilleure formulation Abus de majuscule
11	Article 26, point 9	Ajuster le trait d'union du nom composé « prête-nom »	Corriger l'erreur de frappe
12	Article 36	Faire un espacement entre l'alinéa 2 de l'article 35 et l'article 36	Harmonie du texte et meilleure présentation
13	Article 40	Réduire l'espacement entre l'article et son contenu	Harmonie du texte
14	Article 42	- Réduire l'espacement entre l'article et son contenu ;	Meilleure forme

4

	point 1°	-Ajuster l'espacement entre la 1 ^{ère} ligne et le point 1° -Remplacer la « virgule » par un « point-virgule »	
15	Article 47, point 10, 1 ^{ère} ligne	Supprimer l'espacement qui se trouve au début de la première ligne	Harmonie du texte
16	Article 60, alinéa 2, 1 ^{ère} ligne	Remplacer le mot « dit » par « doit »	Corriger une erreur de saisie
17	Article 66	Ajuster l'espacement entre l'article 66 et le dernier alinéa de l'article 65	Harmonie du texte
18	Article 80, point 4	Insérer le déterminant « d' » entre les mots « actes » et « adjudication »	Corriger une erreur de saisie
19	Article 82, 3 ^{ème} ligne	Supprimer « s » sur « des » précédant le mot « deux »	Eviter le changement de sens
20	Au niveau de la date	Ecrire « 2023 » au lieu de « 2022 »	Actualisation
21	Au niveau des signataires	Ecrire « le Ministre » au lieu de « la Ministre »	Formule consacrée

2. Amendements de fond

N°	Matière amendée	Amendement	Motivation
1	Au niveau du titre du projet de loi	Remplacer « REVISION » par « MODIFICATION » Le titre devient : « PROJET DE LOI N°1/... DU .../.../2023 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N°1/004 DU 09 JUILLET 1996 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU NOTARIAT AINSI QUE LE STATUT DE NOTAIRE »	Se conformer au titre de l'avant-projet de loi
2	Au niveau des visas	Ajouter les visas suivants: -« Vu la loi n°1/08 du 17 mars 2005 portant Code de l'organisation et de la compétence judiciaire » ; -« Vu la loi n° 1/09 du 11 mai 2018 portant modification du Code de procédure pénale » ;	Pour compléter les références

Y

